Evaluateur (H/F) – Ergotherapeute

NATURE DU POSTE

Poste Evaluateur (H/F)
Cadre d'emploi : Ergothérapeute – Catégorie A
Agent contractuel (CDD 3 ans renouvelable) ou fonctionnaire en détachement
0,7 ETP jusqu'au temps plein
Lieu de travail : MDPH 75 - 69 rue de la Victoire - 75009 PARIS

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les Parisiennes et Parisiens en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle. Près de 200 000 Parisiens et Parisiennes ont un droit ouvert à la MDPH de Paris.

Le projet de service 2020-2024 est le support des orientations stratégiques et des projets de la MDPH de Paris. La MDPH compte près de 160 agents et agentes réparties en 3 pôles (Pôle Accueils et Communication, Pôle Instruction des Droits et le Pôle Evaluation) et une administration générale.

Le Pôle Instruction des Droits (PID) vérifie que les dossiers adressés à la MDPH sont complets et recevables administrativement et assure le suivi administratif des demandes et des courriers des usagers. Il prépare les réunions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le Pôle Accueils et Communication (PAC) a comme mission principale d'informer, de simplifier et d'accompagner le parcours de l'usager pour lui faciliter l'accès aux droits. Le pôle accueils et communication regroupe une vingtaine d'agents et d'agentes répartis entre les services accueils, numérisation et le centre ressources.

DESCRIPTION DU SERVICE

Le Pôle Evaluation (PE) assure l'évaluation de l'ensemble des demandes et attentes des usagers en situation de handicap, dans le respect de leur projet de vie et élabore les propositions de réponses en fonction des critères réglementaires en vigueur. Le pôle participe à la mise en œuvre des politiques relevant de son domaine d'attribution.

L'ergothérapeute exerce ses missions dans le cadre de l'unité prestation de compensation du handicap (PCH). Cette unité, composée d'évaluateurs paramédicaux et travailleurs sociaux, et de secrétaires médico-sociales, est chargée de l'évaluation des dossiers de demandes des enfants et des adultes concernant la PCH.

MISSIONS

Sous l'autorité du Responsable du Pôle Evaluation et du médecin Coordonnateur
Sous l'autorité de la Coordonnatrice de l'Unité prestation de compensation du handicap et de son adjointe :

Evaluation des dossiers de demandes de compensation (tous types de handicaps) comportant une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :

- Vérification de l'éligibilité à la prestation (PCH) et aux demandes associées (à l'appui du guide barème, guide CNSA, …)
- Evaluation de 2nd niveau de la PCH :
    - Evaluation globale des besoins : aide humaine dossiers enfants ou adultes, avec ou sans aide technique/ aménagement du logement/ aménagement du véhicule
    - Modalités d'évaluation : visites à domicile, entretiens sur site, entretiens téléphoniques et sur pièces (bilans ergothérapeutes de partenaires, devis, compte-rendu ergo de services hospitaliers, ….).
- Rédactions de compte-rendu

Présentation des dossiers évalués auprès de l'instance décisionnelle, la CDAPH, ainsi que des instances préparatoires.

Suivi de situations complexes (ou Plans d'Accompagnements Globaux) liés à une problématique d'orientation médico-sociale non satisfaite

Coordination de dossiers en lien avec les partenaires

PROFIL

Connaissances de l'organisation et du fonctionnement des institutions et structures administratives liées au handicap et des dispositifs à l'attention des personnes en situation de handicap

- Faire preuve de rigueur et de discrétion
- Faire preuve d'initiatives et d'autonomie
- Travailler en équipe
- Organiser son travail et savoir prioriser ses tâches
- Respecter les consignes et guides de procédures (règlementaires et guides internes)
- Etre polyvalent
- Faire preuve de capacités d'adaptation
- Aisance avec l'outil informatique

Expériences :

- Une expérience auprès d'enfants en situation de handicap serait appréciée
- Et/ou une expérience dans le secteur sanitaire (psychiatrie)

AVANTAGES

Formation interne assurée lors de la prise de poste, sur les aspects métiers (prestations, procédures, etc…) et sur le système d'information commun et la gestion électronique des documents (GED)

25 jours de congés annuels + 24 jours de RTT (au prorata de la présence et de la quotité de travail)

Télétravail possible à hauteur de 2 jours maximum (1 jour au bout de 3 mois de service)

Horaires flexibles avec des plages fixes

Versement forfaitaire destiné à couvrir une partie des cotisations complémentaires de santé

Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75%

Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne-Temps

Restauration collective dans le quartier

CONTACT

Envoyer **CV et lettre de motivation** uniquement par mail à clemence.godfroy@mdph.paris.fr et sandrine.lopes@mdph.paris.fr